



Les premières évaluations de l'IPBES sont-elles à la hauteur des attentes des chercheurs ?

Jean-François Silvain (FRB) et Aleksandar Rankovic (Iddri)

La question est simple, mais la réponse est très difficile en l'absence d'une enquête approfondie ; elle est certainement non univoque : chaque chercheur aura des attentes différentes vis-à-vis de l'IPBES, selon sa perception de tels processus d'évaluations internationales, à l'interface entre science et politique. Pour les besoins de l'analyse, on peut distinguer quatre groupes de scientifiques dans leur rapport avec l'IPBES et ses productions.

Le premier cercle, impliqué historiquement dans l'IPBES : la satisfaction de voir un processus aboutir

Plusieurs scientifiques, notamment français, ont joué un rôle essentiel dans l'élaboration et la mise en place de ce qui allait devenir l'IPBES, vu initialement comme un groupe d'experts internationaux sur la biodiversité. A ce groupe initial s'est ajouté plus récemment ceux qui ont contribué et contribuent au fonctionnement de la plateforme, soit dans le Groupe d'experts multidisciplinaires (GEM), soit dans les délégations des Etats membres ou encore au sein des délégations des grands accords internationaux. C'est le premier cercle. Il connaît bien le fonctionnement de l'IPBES, ses limites et contraintes, connaît le cadre conceptuel de la plateforme et est accoutumé au jargon onusien et aux pesanteurs et contraintes associées. Ce premier cercle défend l'ambition de la plateforme et est très vigilant à cet égard ; il peut donc être aussi critique quant à son fonctionnement et, ses membres, par exemple, s'exprimeront, dans une démarche constructive pour regretter la faible représentation des sciences humaines et sociales dans les groupes d'experts ou sur d'autres difficultés, comme la questions des conflits d'intérêts. Par contre, les membres de ce premier cercle devraient être, sinon satisfaits des premières évaluations, du moins satisfaits de la manière dont elles ont pu être menées à bien. Bien que conscients des points d'améliorations possibles, ce groupe aura plutôt tendance, publiquement, à saluer la livraison des premiers travaux de l'IPBES, afin notamment d'éviter les risques de fragilisation de la jeune plateforme. On ne fera pas une liste des membres de ce premier cercle, mais il suffit de lire les correspondances de *Nature*, les lettres à *Science* relatives à l'IPBES, et quelques articles sur le sujet dans les journaux scientifiques pour s'en faire une idée un tant soit peu exhaustive¹. C'est un groupe actif, dynamique, influent – mais restreint.

Le deuxième cercle, dans la sphère de l'IPBES : la volonté de faire changer les choses

Sans qu'il y ait nécessairement de distinction nette avec le groupe précédent, on pourra distinguer un second cercle associant les experts scientifiques contributeurs aux évaluations, les relecteurs de celles-ci et un ensemble difficile à cerner de scientifiques intéressés par ces évaluations qui ont pu indirectement contribuer à celles-ci par des échanges avec les experts ou relecteurs. La participation de ces chercheurs au processus IPBES, souvent très chronophage, en fait, sinon des convaincus, du moins des chercheurs qui considèrent que les évaluations de l'IPBES ont vocation à influencer les politiques publiques. Ces chercheurs ont probablement une connaissance assez hétérogène de l'IPBES et de son fonctionnement, selon la volonté qu'ils ont eu de s'y intéresser. On va trouver, dans ce second cercle, des chercheurs qui vont porter des connaissances et aussi des convictions scientifiques, et qui s'attendent donc à ce que ces connaissances non seulement soient retranscrites dans les évaluations, mais qui plus est soient portées avec vigueur tant dans leur expression que dans les pistes d'action qui peuvent en découler. C'est à partir de là qu'il peut y avoir décalage entre l'implication initiale, donc les attentes, et le degré de satisfaction vis-à-vis des rapports et des résumés pour décideurs. Certains ne vont pas retrouver l'intégralité du message porté, et notamment pourront le percevoir comme atténué, comme dans le cas du paragraphe sur l'incidence des néonicotinoïdes dans le résumé pour décideurs de l'évaluation mondiale sur la pollinisation. Ces chercheurs peuvent être déçus par le caractère parfois édulcoré, ou trop général, des suggestions contenues dans le résumé pour les décideurs. Si on reprend l'exemple des néonicotinoïdes, on trouvera ici des chercheurs qui auront du mal à comprendre que l'IPBES, en regard de ce qu'ils considèrent comme une accumulation de faits scientifiques, n'ait pas proposé que cette classe d'insecticides soit interdite au niveau mondial. Un effort d'explication est nécessaire vis-à-vis de ce groupe qui, lui-même, s'inscrit dans un processus dynamique à mesure que de nouveaux experts rejoignent les groupes d'évaluation. Bien faire comprendre ce qu'est, et ce que n'est pas l'IPBES, est ici important pour ne pas décevoir ou décourager les membres de ce cercle, probablement moins prêts que ceux du premier cercle à accepter les



compromis inhérents au mode de fonctionnement de la plateforme. Ce cercle est probablement sensiblement plus grand que le premier, mais les qualificatifs utilisés pour le premier peuvent probablement lui être appliqués.

Le troisième cercle, les sympathisants de l'IPBES : l'attente de connaissances nouvelles

Le troisième cercle regrouperait des chercheurs qui ne sont pas, ou pas encore impliqués dans le processus IPBES, mais qui en connaissent l'existence et qui, on peut le penser, le souhaitent capable d'influencer les politiques publiques comme a pu le faire le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), au bénéfice de la recherche sur la biodiversité et de l'élaboration de solutions effectives pour en combattre l'érosion. On peut penser que ce groupe connaît encore mal les spécificités de l'IPBES et notamment ce qui distingue nettement la plateforme Biodiversité de celle s'intéressant au climat. Ils ne sont probablement pas au fait du cadre conceptuel de l'IPBES et peu familiers des contextes multilatéraux marqués par les logiques et le jargon onusiens (par exemple, la segmentation planétaire selon une logique datant de la guerre froide). Si on prend toujours comme référence l'évaluation sur les pollinisateurs, les membres de ce cercle s'intéressant aux questions relatives aux pollinisateurs et à la pollinisation, et donc aux avancées de la science à ce niveau, pourraient porter une approche critique, ou parfois dubitative, sur les sorties de l'IPBES sur ce thème, le rapport et le résumé pour décideurs n'apportant, au delà du volumineux travail de synthèse, pas d'éléments nouveaux en matière de connaissance par rapport à ce que peut acquérir un esprit scientifique curieux du domaine. Ce troisième cercle devrait être une cible prioritaire des efforts de présentation et d'explication de structures comme la FRB ou l'Iddri, ses membres pouvant avoir vocation à rejoindre le second cercle et donc à s'impliquer beaucoup plus soit dans les travaux de la plateforme soit dans les discussions relatives à son devenir, sa pertinence et son efficacité. Ce cercle est plus large que les deux précédents.

Le quatrième cercle, en marge de l'IPBES : des efforts internationaux contre-productifs ?

Un quatrième cercle regrouperait logiquement un nombre non négligeable de chercheurs qui s'intéressent au monde vivant, mais qui ne connaissent pas l'IPBES, ne s'y intéressent pas, ou n'en perçoivent pas l'intérêt. Une partie non négligeable de la communauté scientifique nationale

perçoit la priorité donnée à ce que l'on appelle les défis sociétaux dans la programmation nationale (Stratégie Nationale de la Recherche et Agence Nationale de la Recherche), ou européenne (H2020), comme venant s'opposer et contrarier le nécessaire financement des recherches fondamentales, considérées comme devant être détachées de ces contraintes sociétales. La vision anthropocentrée, pour ne pas dire utilitariste du cadre conceptuel de l'IPBES, la priorité donnée à la notion de services « fournis » par les écosystèmes, le rôle reconnu aux savoirs traditionnels, le vocabulaire si particulier qui s'y déploie et sa multidisciplinarité affirmée ne peuvent qu'éloigner les membres de ce cercle de l'IPBES. Ce cercle, large, n'est probablement pas la cible prioritaire des structures en charge de populariser l'IPBES car il est malheureusement peu probable que ses membres s'y impliquent – du moins à court terme !

Et les sciences humaines et sociales dans tout cela ?

À la différence des expertises internationales sur la biodiversité de ces dernières années (Millenium Ecosystem Assessment, The Economics of Ecosystems and Biodiversity), l'IPBES s'est voulue dès le départ plus ouverte aux sciences humaines et sociales (SHS) et aux savoirs non-académiques. L'évaluation sur la pollinisation confirme ces efforts, avec notamment un chapitre consacré à l'importance culturelle des pollinisateurs, permettant ainsi de couvrir une plus grande diversité des modes d'attachement des humains à la biodiversité.

Néanmoins, l'évaluation sur la pollinisation montre qu'il y a encore des marges de progrès importantes pour une plus grande intégration des SHS dans les travaux de l'IPBES. Tout d'abord, en ce qui concerne la proportion d'experts venant de ces disciplines, une analyse des 85 auteurs ayant participé à l'évaluation montre que seulement huit sont issus des SHS, dont seulement deux auteurs coordinateurs sur les 17 que compte l'évaluation. D'autres analyses montrent que pour l'évaluation sur la dégradation des terres, 26 sur 35 des auteurs principaux sont issus des sciences naturellesⁱⁱ.

Une des conséquences de ce manque d'expertise en SHS est qu'une part importante des connaissances sur les « facteurs indirects », ou « causes sous-jacentes », de la perte de biodiversité, et qui sont liés au fonctionnement des sociétés humaines, sont assez peu traitées dans l'évaluation sur la pollinisation, tant dans l'identification des facteurs de changement que dans l'identification des réponses



possiblesⁱⁱⁱ. Par exemple, l'évaluation n'aborde pas les connaissances sur le rôle des politiques publiques, ou celui de l'organisation des marchés mondiaux de commodités, dans la perpétuation de certains modèles agricoles non durables. Si l'évaluation identifie bien, par exemple, la transformation des paysages agricoles comme un des leviers d'action en faveur des pollinisateurs, elle ne fait pas le point sur ce que l'on sait des causes, prenant leur origine dans l'action collective humaine, conduisant aux paysages agricoles tels que l'on les connaît actuellement. Or, ce sont ces causes sur lesquelles il sera pourtant nécessaire d'agir pour aboutir aux transformations évoquées.

Faire la synthèse des connaissances disponibles sur ces questions serait un apport considérable de l'IPBES aux débats sur la biodiversité, et l'occasion d'innovations interdisciplinaires historiques dans le domaine des expertises globales sur la biodiversité. Pour y parvenir, l'IPBES devra réussir à mobiliser plus de chercheurs des SHS, dont une bonne part appartiennent au troisième voire au quatrième cercle décrit plus haut. Les efforts entrepris par les autorités de l'IPBES pour communiquer envers ces chercheurs suggèrent une dynamique encourageante^{iv}. Insister davantage sur les thématiques familières aux SHS dans les documents de cadrage des évaluations pourrait également faciliter cette mobilisation. Quoiqu'il en soit, des fenêtres d'opportunités sont encore ouvertes pendant ce programme de travail (évaluation mondiale et autres évaluations thématiques et méthodologiques pas encore mises sur le métier), et les leçons qui seront tirées d'ici

2018 serviront certainement à alimenter les réflexions pour le prochain programme

Conclusion

Cette tentative de typologie peut montrer rapidement ses limites, mais révèle que la communauté scientifique n'est pas homogène en termes de perception et de prise en compte des premières sorties de l'IPBES. Il est certainement important pour les acteurs qui accompagnent le processus, tels la FRB, l'Iddri, et les ministères concernés, de prendre la mesure de cette hétérogénéité dans les attentes et les perceptions des chercheurs pour à la fois guider leurs actions, pour aller au devant des questionnements et aussi tenter d'influencer la plateforme pour qu'elle soit mieux en mesure de répondre aux attentes d'une communauté scientifique des sciences naturelles aux sciences humaines et sociales, sans laquelle elle n'existerait pas. Parallèlement, la question du financement de l'IPBES se pose, à court terme, c'est à dire à l'échelle de temps de son programme de travail actuel, et à plus long terme, si l'on veut qu'un nouveau programme de travail soit élaboré après 2018. Convaincre la communauté scientifique appartenant aux deuxième et troisième cercles de s'impliquer dans l'IPBES ou de continuer à le faire n'aura pas de sens si le devenir de la plateforme n'est pas assuré !

■

Merci à Yann Laurans (Iddri), Julie de Bouville et Agnès Hallosserie (FRB) pour leur relecture et commentaires.

Notes

ⁱ Voir par exemple :

Perrings, C., Duraipah, A., Larigauderie, A. & H. Mooney (2011) « The Biodiversity and Ecosystem Services Science-Policy Interface », *Science*, Vol. 331, 4 March 2011, pp. 1139-1140

Larigauderie, A. & H. Mooney (2010) « The Intergovernmental science-policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services : moving a step closer to an IPCC-like mechanism for biodiversity », *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 2 :9-14

Vadrot A., Jetzkowitz J. & L. Stringer (2016) « IPBES disciplinary gaps still gaping », *Nature*, Vol. 350, 11 February 2016, p. 160

ⁱⁱ Voir <http://www.nature.com/nature/journal/v531/n7593/full/531173c.html> et <http://de-ipbes.de/media/content/IPBES%202016%20Biodiversity%20Policy.pdf>

ⁱⁱⁱ Rankovic A. (2016): « « GIEC de la biodiversité » : l'étude globale sur la pollinisation fera-t-elle mouche ? », *Le Monde*, 26 février 2016

^{iv} Voir <http://www.nature.com/nature/journal/v532/n7599/full/532313c.html>

Membres
fondateurs :

